



Commune de Denges

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

But de la demande	Abattage de deux cèdres
Motifs invoqués	Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés
Lieu-dit	Rte du Lac 22
Propriétaire	Mme Pierrette Paquier
Parcelles	269 et 270
Compensation	oui par deux cèdres

Le présent préavis est affiché jusqu'au 23 décembre 2025

La Municipalité

Denges, le 24 novembre 2025/asg